

CALENDRIER

4^e période
MARS-AVRIL 2020

Jeudi 10 mars : Découvrir des jeux pédagogiques sur tablette : classe de CE2
Médiathèque du Bouscat

Du lundi 16/03 au vendredi 20/03 :

Classe de neige CMI et CM2

Samedi 28/03 de 9h à 13h : Vide-dressing organisé par l'APEL

Mardi 24/03 à 20h30 : conférence "les petits médiateurs"

Tous les parents sont invités.

Evaluations du 2^{ème} trimestre : vendredi 03/04

Salon du livre jeunesse du Bouscat :

Rencontre avec un auteur

Jeudi 09/04 : classes de MS-GS+CP+CE1 +CMI+CM2

Vendredi 10/04 : classes de CE2 + PS-MS

Vendredi 10/04 : Vendredi Saint : Opération Bol de riz

au profit de l'association "l'Ecole des Sables".

Les parents sont invités à venir déjeuner avec leurs enfants.

Vendredi 17/04 :

Découverte du sport - UGSEL - Moyenne section et Grande section

Goûter de printemps (à confirmer par l'APEL)

Vacances scolaires de printemps :

du vendredi 17/04 après la classe au lundi 04/05 au matin.

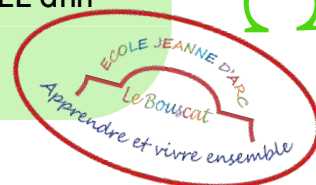
COMMUNICATION

Suite à des dysfonctionnements informatiques, vous n'avez pas reçu le calendrier de la 3^e période. J'en suis désolée.

Depuis quelques jours tout est rentré dans l'ordre, l'information devrait être plus fluide maintenant.

Néanmoins, il se peut que vos adresses ne soient pas toutes à jour dans notre base de données. C'est pourquoi, j'ai sollicité les parents correspondants de l'APEL afin qu'ils m'alertent de la bonne réception ou non de ce feuillet d'information.

Merci de votre compréhension.



Des circulaires préciseront les temps forts du calendrier.

ÉCOLE JEANNE D'ARC


INFORMATIONS

UN PLAT VÉGÉTARIEN PAR SEMAINE A LA CANTINE

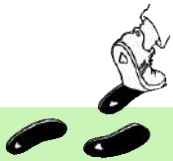


Lors de la dernière réunion d'APEL du 12/02, Mme Roignant responsable de l'Aquitaine de Restauration a présenté la loi Egalim aux parents d'élèves réunis ce soir là.

A titre expérimental (sur une durée de 2 ans), les gestionnaires de tous types de restaurants collectifs scolaires (publics ou privés, de toute taille d'effectif) sont tenus de proposer, au moins une fois par semaine, un menu végétarien. C'est un repas sans viande, ni poisson, crustacé et fruit de mer remplacés par des alternatives protéiques telles que les légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots...) associées à des céréales (blé, riz, boulgour...), les œufs, et les produits laitiers.

Depuis la rentrée 2020, les enfants de l'école déjeunant à la cantine bénéficient de ce changement. Il est facilement reconnaissable au logo  sur les menus de cantine.

(Voir infographie à la fin de la circulaire)



CHEMIN DE CARÊME VERS PÂQUES ...

Les élèves vivront le temps de Carême et de Pâques ensemble et en communauté dans notre école.

Chaque vendredi, un temps de prière sera organisé à 8h45 et ouvert aux parents qui le souhaitent. Chaque classe préparera ce moment partagé autour d'un jardin qui prendra forme au fil des semaines jusqu'à fleurir à notre retour du week-end de Pâques le mardi 14 avril.

CÉLÉBRER, FÉLICITER, ACCOMPAGNER, PRIER ...



Pour faire vivre notre communauté éducative, je vous propose d'insérer les moments de joie ou de peine des familles de nos élèves dans cette feuille d'informations.

N'hésitez pas à nous les faire parvenir.



LES POUX... TOUJOURS LES POUX !!



Les poux sont un problème courant dans les écoles. C'est essentiellement grâce à la collaboration de tous les parents que la propagation des poux dans l'école sera réduite.

Et pour éviter que cette situation ne dure encore et encore, nous vous demandons de bien vouloir traiter vos enfants, ainsi que leurs bonnets, oreillers, draps ... durant ce temps de vacances .

Merci pour votre vigilance et votre coopération !

SÉCURITÉ - PORTAIL FERMÉ



Le portail d'entrée de l'école ne se referme plus seul même après l'intervention des "papas-bricoleurs". De ce fait et pour des raisons de sécurité sera fermé à clef durant la pause méridienne : de 12h10 à 13h20. Par ailleurs, je vous remercie de bien prendre garde à le fermer après votre passage en dehors de ces heures.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.



Pour préparer la rentrée 2020, j'organiserai un conseil d'établissement le mardi 12 mai 2020 de 20h15 à 22h.

Un parent correspondant de chaque classe, un représentant de l'APEL, de l'OGEC, de l'équipe pastorale, les enseignantes et le personnel prendront part à ce temps d'information, de rencontre et de concertation.

DÉCRYPTAGE DE LA LOI EGALIM

Quoi ? **5 MESURES PHARES**
Pour la restauration collective



Qui ? **100% SCOLAIRE**
GESTIONNAIRES → RESPONSABLES
PUBLICS + PRIVÉS

1. MENU VÉGÉTARIEN

1 FOIS / SEMAINE
ÉVALUATION DES IMPACTS
(Gaspillage + fréquentation + coût)

1^{er} Nov. 2019

1 PLAN PLURIANNUEL
de diversification des protéines
(restaurants servant plus
de 200 repas/j en moyenne)

2. GASPILLAGE ALIMENTAIRE

OBLIGATION
de mettre en place
une démarche
(étendue à 100%
des acteurs)

1 DIAGNOSTIC PRÉALABLE
Avant
le 21 Oct. 2020

1^{er} Janv. 2020

INVENDUS ALIMENTAIRES
INTERDICTION
DE RENDRE
IMPROPRE
à la consommation

DON ALIMENTAIRE
aux associations
(restaurants préparant
plus de 3000 repas/jour)

3. INTERDICTION PLASTIQUE

1^{er} Janv. 2020

BOUTEILLES D'EAU PLATE EN PLASTIQUE

PAILLES + COUVERTS + AGITATEURS...
(À usage unique)

CONTENANTS ALIMENTAIRES DE CUISSON

> 2 000 Habitants > 1^{er} Janvier 2025
< 2 000 Habitants > 1^{er} Janvier 2028

4. INFORMATION / AFFICHAGE

1^{er} Janv. 2020

1 FOIS / AN

PART DES PRODUITS
entrant dans la composition
des menus

Selon les 6 CATÉGORIES - ART 24
identifiées ci-dessous

5. QUALITÉ DES PRODUITS

50% PRODUITS SOUS SIGNES DE QUALITÉ > EN VALEUR D'ACHATS EN € HT > **1^{er} Janv. 2022**

LESQUELS ?

- > **EXTERNALITÉS ENVIRONNEMENTALES**
Évaluation des impacts environnementaux du cycle de vie du produit
- > **PRODUITS SIQO OU MENTIONS VALORISANTES**
 - Label rouge
 - Spécialité traditionnelle garantie
 - Appellation d'origine protégée
 - Indication géographique protégée
 - Haute valeur environnementale
- MENTIONS**
 - « Fermier »
 - « Produit de la ferme »
 - « Produit à la ferme »
- > **PRODUITS BIO** → 20% (ou en conversion)
- > **PRODUITS ÉCOLABEL** (pêche durable - label français)
- > **PRODUITS ÉQUIVALENTS**
- > **PRODUITS DES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES (RUP)**